

Initiatives ministérielles

[Français]

J'ai sondé la population de mon comté l'an dernier. Et j'ai même déposé une copie du sondage que j'ai fait auprès de la population de Glengarry—Prescott—Russell dans cette Chambre lorsque nous avons eu le grand débat constitutionnel. Quelque 500 personnes de Glengarry—Prescott—Russell se sont prononcées. J'ai fait part du document de sondage à tous les parlementaires. J'ai même écrit une lettre à tous les membres de la Commission Beaudoin—Dobbie, qui s'est penchée sur tout le dossier. Et ce, afin que les parlementaires, afin que la Chambre soit saisie, non seulement des opinions des membres du Comité, non seulement des opinions des groupes d'intérêt qui se sont présentés devant le comité parlementaire, mais de la population de ma circonscription, ou en tout cas d'un sondage de la population de ma circonscription. Je dois vous dire que chez nous, dans Glengarry—Prescott—Russell, les gens ont bien participé et je tiens à les en féliciter.

Alors, en conclusion, j'aimerais souhaiter aujourd'hui en cette Chambre que tous les parlementaires voteront pour ce projet de loi en deuxième lecture et j'aimerais souhaiter également que le gouvernement sera flexible et qu'il tiendra compte des amendements constructifs de l'opposition officielle en cette Chambre. J'espère qu'ensuite, on sera en mesure d'appuyer ce projet de loi lors de la lecture finale. Mais ce que je souhaite davantage, c'est un référendum qui sera adopté par tous les Canadiens et Canadiennes pour qu'on puisse enfin avoir l'unité dans notre pays.

[Traduction]

L'hon. David MacDonald (Rosedale): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat comme d'autres l'ont fait avant moi. J'aborderai plusieurs sujets sur lesquels on n'a peut-être pas assez insisté étant donné que l'on apporte ici une amélioration importante à notre système démocratique.

Qu'au cours de ses 125 ans d'histoire le Canada n'ait pas compté sur les plébiscites et les référendums doit signifier quelque chose. D'ailleurs, nous savons que, dans les années 70, le gouvernement Trudeau avait présenté un projet de loi sur un référendum, mais qu'il n'a pas été approuvé.

Des députés, notamment le député de Toronto—Lakeshore, ont présenté des projets de loi semblables et, bien sûr, un tel projet de loi été promis dans le discours du Trône de l'an dernier. Tout cela pour dire que nous

sommes sur le point de nous éloigner considérablement des traditions du Canada et même des provinces.

Il y a bien eu des référendums et des plébiscites depuis 125 ans au Canada, mais pas régulièrement. Ceux qui ont vécu dans d'autres pays, la Suisse, par exemple, savent que les référendums et les plébiscites peuvent presque devenir un mode de vie puisque, dans les cantons, on invite les gens à voter les fins de semaine sur à peu près n'importe quoi, de la création d'un parc au ramassage des ordures et sur tout autre sujet ayant une incidence quelconque sur la vie locale.

Cependant, cela ne fait pas partie de notre tradition politique. Je dois confesser à la Chambre cet après-midi que si l'on m'avait demandé il y a quelques années si, à mon avis, les référendums et les plébiscites convenaient à notre système démocratique, j'aurais répondu un non catégorique. Je ne sais pas si c'est un signe de vieillesse ou un désir de changer d'avis, mais je suis maintenant convaincu pour plusieurs raisons que cette réponse n'est plus suffisante ni acceptable.

Tout d'abord, je voudrais dire qu'en tant que membre de deux des comités qui ont étudié la Constitution ces dernières années, le comité Charest il y a quelques années et, plus récemment, le comité Beaudoin—Edwards, il y a été clair du début jusqu'à la fin que, pour les questions concernant la Constitution de notre pays, il n'est plus acceptable que les chefs de gouvernement ou les représentants élus prennent seuls des décisions fondamentales sur la nature de notre Constitution.

Nous devrions reconnaître, je pense, le fait que cela marque un changement net par rapport à la période précédente. En fait, je me souviens que, depuis que je suis député ici, depuis le milieu des années 60, le public a toujours voulu être consulté et il le réclamait à cor et à cri.

Les conférences des premiers ministres et les conférences constitutionnelles, qui ont commencé dans les années 30, ont été tenues fréquemment et avec désinvolture, mais il n'y a jamais eu une demande claire de ratification par un moyen public.

Cependant, depuis la décision du lac Meech en 1987, le message implicite du corps politique de notre pays est le suivant: «Nous voulons être consulté. Nous voulons avoir le dernier mot.» Quelle en sont les raisons? Celles-ci découlent vraiment, je pense, des événements qui se sont produits au début des années 80. Je crois que quelque chose de fondamental est arrivé au Canada quand nous